**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 8 (1879)

Heft: 1

Rubrik: Partie pratique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## PARTIE PRATIQUE.

Comme de nos jours tous les efforts sont faits pour déchristianiser l'école et en chasser Dieu, la religion et le prêtre, il nous semble que les plus simples notions de droit et de justice exigent que la partie qu'on veut léser soit constituée. La jeunesse de nos écoles catholiques veut-elle, oui ou non, qu'on lui parle de Dieu, de la religion et que le prêtre ait son mot à dire dans l'école? Nous pouvons répondre affirmativement à toutes ces questions. Car nous sommes persuadés que tous les enfants de nos écoles ont dans leurs cœurs les sentiments exprimés dans le compliment que nous communiquons à nos lecteurs et qui a été adressé à un curé des environs de Sion par les enfants d'une école de sa paroisse.

Nous pouvons offrir ce compliment comme un modèle: c'est pour ce motif que nous le rangeons dans la partie pratique.

### Monsieur le Curé,

C'est avec un plaisir bien sincère que nous venons en ce jour solennel vous présenter les sentiments de respect, d'amour et de reconnaissance dont nos cœurs sont animés pour tant de peines et de soins que vous prenez pour nous enseigner la parole de

Dieu, et pour former notre jeunesse.

Dans ces jours de tribulations, où tout est mis en œuvre pour détruire ce que dix-neuf siècles ont édifié, pour étouffer la voix de la justice et de la vérité, pour répandre le poison de l'erreur dans les cœurs de la jeunesse, par des doctrines impies, nous bénissons le Ciel de ce qu'il nous a donné un si bon père qui se dévoue avec tant de zèle pour inoculer dans nos cœurs l'amour de la vertu et l'amour du travail.

Devant les efforts de la libre-pensée et de l'incrédulité qui menacent de tout envahir, vous avez compris, bien cher Monsieur le Curé, que le seul moyen de préserver la jeunesse du naufrage,

c'est de lui donner une bonne et solide instruction.

Si les écoles de notre commune marchent avec tant de régularité, si elles peuvent rivaliser avec les autres communes du district, c'est grâce à votre zèle et aux soins que vous prenez pour la prospérité de l'instruction.

À la vue de votre dévouement et de votre amour pour la jeunesse, nous sommes heureuses de vous exprimer notre reconnaissance, notre attachement et de former des vœux pour votre

bonheur et votre prospérité.

Que Dieu qui vous a suscité pour gouverner la paroisse de..... que vous dirigez avec tant de sagesse et de prudence, mesure votre bonheur par celui que vous faites, et compte vos jours par les bienfaits que vous répandez.

Nous faisons aussi les vœux les plus sincères pour que vous soyez encore pendant de longues années au poste qui vous est confié et qu'après avoir passé votre vie à faire le bien, Dieu vous accorde la juste récompense qu'il promet à ses fidèles serviteurs:

LA PREMIÈRE ÉCOLE DES FILLES.



# CHRONIQUE

20 novembre 1878.

Les instituteurs de la Gruyère ont eu leur conférence officielle le 31 octobre.

Après une courte allocution de M. l'Inspecteur et l'audition du protocole, on passe à la lecture de sept rapports suivie de leur critique écrite et orale sur la question suivante: L'instituteur dans ses rapports avec ses supérieurs, avec les parents de ses élèves et avec ses collègues. On trouve que cette question donne dans le vague. En effet, appartient-il à l'instituteur de rappeler à son confrère les devoirs qu'il a à remplir envers ses supérieurs, surtout lorsque ces supérieurs sont présents? Néanmoins de fort bonnes choses ont été dites particulièrement sur les relations des instituteurs entre eux. Je n'essaierai pas de résumer ces différents travaux. MM. les Instituteurs peuvent consulter sur ce sujet l'excellent ouvrage de Charbonneau qui donne à peu près tous les renseignements désirables. Il est un point cependant qu'on ne peut passer sous silence: les relations des instituteurs entre eux. Elles ne sont point ce qu'elles devraient être. On ne trouve pas chez nous cette franche cordialité qui resserre les cœurs et retrempe les courages. La rareté des conférences en est certainement la cause principale. Signaler la cause, c'est indiquer le remède.

Vient ensuite un tour de préconsultation sur les deux questions mises à l'étude par le comité de la Société pédagogique. Ces thèses prêtent à la discussion. Or, le temps dont on dispose n'est que de 3 heures au maximum, ce qui permet juste d'effleurer toutes les

questions sans grands profits pour personne.

Dans les cantons voisins, la conférence nomme un rapporteur par question; dans la Suisse allemande, on y ajoute un correferent ou contre-rapporteur. De cette manière on n'est pas exposé à entendre la lecture de quinze compositions (ce serait le cas pour la Gruyère si chacun travaillait) exprimant les mêmes idées sous une forme différente. Des travaux libres, tels que récitations, chants, lectures et surtout des leçons sur les différentes branches du programme remplissent la seconde partie de la séance. Un résultat bien plus pratique en est la conséquence: le maître remporte chaque fois un procédé nouveau pour lui ou une méthode perfectionnée qu'il introduira avec avantage dans son école. Ainsi